



Montair
A.M.T.



Rentrée
Action
et
vigilance

Septembre 1990

PIZZERIA • RESTAURANT



La Chaumière

26 rue Hubert Grison
60160 THIVERNY
Tél. 44.25.57.64
OUVERT TOUS LES JOURS

ACHAT
FERRAILLES - METAUX - CARTONS
ENLEVEMENT D'EPAVES AUTOMOBILES

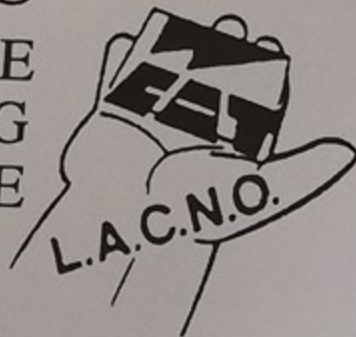
ENLEVEMENTS D'ORDURES
ET DE DECHETS
LOCATION DE CONTAINERS

Sté HENON FRERES

Chantier rue Ginisti - 60160 MONTATAIRE

Tél. 44.25.66.38

LAVUNIC
BLANCHISSERIE
PRESSING
TRAVAIL SOIGNE



91 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE
Tél. 44.27.42.50

POUR VOS ACHATS
ET SERVICES

FAITES CONFIANCE
A NOS ANNONCEURS



lyonnaise des eaux

DES HOMMES DE METIER AU
SERVICE DE L'EAU

TOUT CE QUI VOUS CONCERNE
NOUS CONCERNE

DIRECTION REGIONALE - Rue Buhl - B.P. 11
60103 CREIL CEDEX
Tél. 44.29.35.22

VIAFRANCE équipe la France

Terrassements - Assainissements
VRD

Routes - Aérodrômes
Ensembles Sportifs et de Loisirs



Centre de St Maximin Le Hameau des Haies
60740 SAINT MAXIMIN Tél. 44.26.19.45

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Restaurant Le Tisonnier

est à votre disposition
pour vos repas d'affaires
noces, banquets...

Cuisine traditionnelle
et spécialités de poissons



Ouvert midi et soir

Zone artisanale des Bas-Prés
Route de Saint-Leu
60160 Montataire
Tél. : (16) 44.24.69.62

MONTATAIRE
ACTUALITES

S O M M A I R E

5	EDITO	
6	AGENDA DU MAIRE	
7	COURRIER ET BREVES	
8	ECOLE	Sur la rentrée scolaire
10	ALARME !	Le projet de loi Joxe-Baylet
12	ON A INAUGURE	Une piscine de la plus belle eau
13	HABITAT	Du côté de la rue Lesieur
17	HISTOIRE	Les deux appels de l'été 1940
18	LOISIRS	Reprise des ateliers municipaux
19	COMMERÇANTS	Le concours des vitrines décorées
20	SPORT	
22	ETAT CIVIL	
23	"MONTATAIRE DEBOUT DEPUIS LES JACQUES"	Souscrivez au livre de Raymond Lavigne

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

- Lundi de 10 à 12 h. au Centre d'Information, Avenue A. France
- Jeudi de 10 à 12 h. en Mairie Place A. Génie

PAR TELEPHONE au 44.25.57.07

- Les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 17 h.30 à 19 h.30

Vive le lycée Louis Aragon !

Inauguration le 19 septembre
du lycée Louis Aragon
à Montataire
(voir également pages 8-9)
En présence de Mme Bidjeck,
la proviseur du lycée,
de Maurice Bambier,
maire de Montataire,
de Jean Anciant
pour le District,
de Charles Baur,
président du Conseil régional
de Picardie
et de Monsieur Massoni,
préfet de l'Oise,
ainsi que de représentants
du rectorat, d'élus et
de dirigeants d'associations.



A l'inauguration, le 19 septembre dernier

Il est nécessaire de revenir sur le problème de l'appellation de ce lycée.

Dans sa séance du 27 mars, le Conseil municipal de Montataire avait proposé à l'unanimité moins 3 abstentions, le nom de Louis Aragon. Le Conseil de District à l'unanimité avait lui aussi présenté la même proposition.

Le 1er juin, le Maire de Montataire avait écrit à M. Charles Baur pour lui rappeler ces deux délibérations. Aucune réponse.

Ou plutôt si. Unilatéralement, en date du 7 septembre, le bureau du Conseil régional décidait de dénommer le lycée "après avoir consulté le maire de Montataire, ainsi que le chef d'établissement".

Ce qui est totalement inexact. En tout cas, c'est par la presse que l'information apparaissait : le lycée s'appellerait André Malraux.

Il ne s'agit aucunement d'une "guerre des noms" : Maurice Bambier a rappelé lui-même les parcours et les œuvres souvent croisés des deux écrivains.

Il s'agit de respecter une procé-

dure démocratique. L'article 15 de la loi du 19 août 1986 stipule expressément que la Région doit recueillir "l'avis du maire de la Commune d'implantation" et du "Conseil d'administration de l'établissement". Or celui-ci n'est même pas encore constitué !

De plus, dans son discours, M. Charles Baur a révélé que jusqu'à ce jour, le Conseil régional a toujours choisi le nom proposé par les municipalités, sauf pour ce lycée-là ! Pourquoi en irait-il autrement à Montataire ?

"Le choix d'André Malraux n'est pas une provocation", a malencontreusement ajouté le bouillant président, confirmant par cette dénégation même ce qui constitue le fond de l'affaire.

A vous de juger maintenant. Va-t-on laisser ce lointain président décider à la place de tous ceux - enseignants, élèves, élus, habitants - qui vivent au contact direct et quotidien d'un établissement qui est le leur ? Sûrement pas !

Alors, vive le lycée Louis Aragon !

A la chasse au panneau...

"La ville tombe dans le panneau" croit pouvoir titrer le Parisien Libéré, en écrivant que "pour signifier sa réprobation" après la décision de la Région le 7 septembre, le maire de Montataire aurait commandé cinq panneaux "Lycée Louis Aragon" pour la somme de 75.000 f. Et d'ajouter finement : "la guerre des noms trouve son prolongement dans le porte-monnaie du contribuable".

D'abord, commandés depuis fin juin, ces panneaux ont coûté 25.000 f. toutes taxes comprises. Ensuite, quoiqu'il advienne, ils sont nécessaires pour la signalisation et resteront en place. A la limite, les services techniques de la ville peuvent apporter eux-mêmes une modification dans leur intitulé.

Mais il n'en est pas question. Le choix des élus de la ville, représentants de la population, doit être respecté. A la chasse au panneau, celui qui est pris n'est pas toujours celui qu'on croit.

Rentrée

Entreprises, écoles ont repris leurs activités après cette période de congés vécue de diverses façons par chacune et chacun.

Ceux qui ont eu la chance de pouvoir partir réellement en vacances, mais aussi celles et ceux pour qui cet entr'acte dans la vie quotidienne n'a pas changé grand'chose, ont déjà retrouvé les problèmes de cette rentrée 1990.

Toujours 800 chômeurs dont plus de la moitié, non indemnisés pour un nombre croissant, la précarité de l'emploi avec l'intérim, les stages, les contrats.

Les loyers trop chers par rapport aux revenus se traduisent par des menaces de saisies, d'expulsions, aggravant encore la dureté de la vie.

La prévision d'un nouveau prélèvement sur les revenus, au nom d'une soi-disant solidarité pour la Sécurité sociale, le renforcement de la politique de rigueur du gouvernement qui s'abrite derrière les problèmes du Moyen-Orient, ne vont guère dans le sens d'une amélioration du niveau de vie.

La rentrée scolaire à Montataire, avec des locaux encore améliorés dans les écoles maternelles et primaires, avec l'ouverture du lycée, les ZEP, n'est cepen-

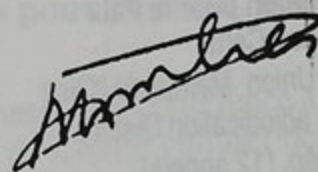
dant pas sans ombre et reste beaucoup trop coûteuse pour beaucoup de parents, d'où l'exigence du transfert de crédits de surarmement vers l'Education nationale, une revalorisation et un 13ème mois des Allocations familiales.

Pour autant, la municipalité continuera avec opiniâtreté et votre soutien à tout mettre en œuvre pour que la gestion de la ville soit conforme aux intérêts du plus grand nombre et se traduise par des équipements et un fonctionnement à caractère social, c'est-à-dire n'excluant personne.

Cette volonté est bien évidemment incompatible avec la restriction de l'autonomie communale et avec l'amenuisement des ressources financières dans le budget de la commune.

En disant non à toute nouvelle tutelle, quelle qu'en soit la forme, nous réaffirmons clairement notre politique de coopération volontaire, y compris en partenariat avec l'Etat, à la condition que les décisions intéressant Montataire soient prises à Montataire par vos élus en concertation avec vous-même.

Votre Maire



AGENDA

DU MAIRE

Lundi 2 avril	Rendez-vous
8h	13h
9h	14h
10h	15h
11h	16h
12h	17h

AVRIL

- 02 - Perm. télép. (11 appels)
- 03 - Commis. cantonale d'aide sociale
District, réunion du budget 90
- 04 - Conseil régional
Bureau municipal
- 05 - Conseil régional
Comité technique paritaire au
Centre hospitalier de Creil
Cons. d'adm. Centre Hosp. Creil
pour budget 1990
- 06 - Sous-comité transp. sanitaires
Conseil régional
- 09 - Permanence - 16 personnes
Appel d'offres Cent. hosp. Creil
Réunion District sur les Finances
- 10 - Réun. groupement d'Etudes et de
Programmation
- 26 - Cons. Général 4ème Commission
- 27 - Appel d'offres au Cent. hosp. Creil
Conseil de District
- 29 - **Cérém. Libération Camps nazis**
- 30 - Permanence - 15 personnes
Perm. télép. (9 appels)

MAI

- 02 - Réun. en Préfect. (Base de St Leu)
- 03 - Permanence - 16 personnes
- 04 - Centre communal d'action sociale
Inauguration "Route des jouets"
Réunion OMS - (17ème Tournoi
international Juniors de Football)
- 07 - Permanence - 14 personnes
Perm. tél. (11 appels)
- 10 - Permanence - 16 personnes
Cons. d'adm. ANACR
Cons. d'adm. Collège J. Vallès
- 11 - Réunion Fonds de dévelop. local
- 12 - Inauguration exposition UTANO
- 14 - Permanence - 15 personnes
- 15 - Cons. d'adm. CCAS
Cons. d'adm. Centre Hosp. Creil
- 17 - Permanence - 17 personnes
Cons. d'adm. Collège A. France
- 18 - Conseil régional
Réunion ZEP A. France
- 19 - Remise Prix Déportation à des
élèves du collège E. Herriot
- 20 - **Manifestation pour la Paix
(Appel des Cent)**
- 21 - Réunion Union Maires de l'Oise
Commis. adjudication District
Perm. télép. (12 appels)
Réun. Synd. Intercom. Piscine
- 22 - Réun. S/Préfecture Base St Leu

- 23 - Appel d'offres Mairie
Bureau municipal
- 24 - Remise Prix "Vieilles voitures"
- 25 - Renc. avec M. Hardy, Dir. adj. HLM
- 26 - Réunion avec le Chef de projet
pour le "Dévelop social des quartiers"
- 28 - Permanence - 15 personnes
As. Gén. du Comité départ. tourisme
Réunion avec les enseignants
(utilisation de la piscine)
Conseil Général
- 29 - Conseil Général (4ème commis.)
Appel d'offres (Cent. hosp. Creil)
Conseil d'administration du
Centre Communal d'action sociale
Réun. Synd. Intercom. Piscine
- 30 - Réunion Maires du Canton
Jury d'Assises
Réun. (Contrat Ville) S/Préfect.
- 31 - Permanence - 16 personnes
Réception (Prix de la Résistance)
Collège E. Herriot

JUIN

- 02 - Bureau du District
- 05 - Commis. canton. Aide sociale
Foire aux livres (inauguration)
- 06 - Bureau municipal
- 07 - Permanence - 15 personnes
Conseil régional (après-midi)
- 08 - Centre hospitalier
Bureau HLM
Conseil Municipal (le soir)
- 09 - Réun. "Dévelop. social quartiers"
Distrib. livres aux élèves de CM2
Remise de prix (Canoë-Kayak)
- 11 - Permanence - 12 personnes
Inauguration Nouveaux locaux (C.G.)
CTP et CAP (Communaux)
- 12 - Voyage des Anciens
Cons. d'adm. Collège A. France
- 13 - Cons. rég. 6ème commis. (transports)
Réunion à la Direction des
interventions et des programmes
(Conseil Général)
- 14 - Réun. en s/Préf. (Contrat Ville)
Assemblée générale OMRPA
Appel d'offres (Cent. hosp. Creil)
Assemblée générale (SEMIMO)
- 15 - Conseil régional
- 16 - Inauguration piscine
- 18 - Cons. Gén. décision modificative n° 1
Commémoration appel 18/6/40
- 19 - Permanence - 16 personnes
Réun. s/Préf. (Dévelop. social quart.)

- Inauguration de l'exposition sur
les accidents domestiques (CPAM)
Réun. du Group. d'Et. et de Program.
- 20 - Bureau du District
Com. impayés loyers en s/Préf.
Cons. d'adm. de l'OMRPA
- 21 - Conseil général (4ème Commis.)
- 22 - Conseil régional
As. gén. Volley-Ball Montataire
- 25 - Com. d'adjudication au District
Conseil général
- 26 - Prés. Compte adm. du CCAS
Réun. Synd. Interc. Base St Leu
- 27 - Appel d'offres en Mairie
Réun. avec le Directeur de la SA
HLM de Beauvais
Réun. pour le "Dév. Soc. quartiers"
Bureau municipal
- 28 - Réunion Enseignants
- 29 - Cons. gén. (s/Comité des Transports)
CTP - CACL et CA Cent. Hosp. Creil
- 30 - Conférence presse Base de St Leu

JUILLET

- 02 - Commission d'aide au Logement
Conf. presse France-Palestine
Conseil de District
- 3-4 - Participation au jury départemental
- 5 - des villes et villages fleuris
- 06 - Réun. s/Préf. Contrat de ville
Accueil familles qui vont héberger les
enfants palestiniens
Inaug. Serv. munic. de la Jeunesse
Récep. Minimes Espérance Municip.
- 07 - Signature protocole jumelage
Montataire / Deheisheh
Soirée solidarité France-Palestine
- 09 - Permanence - 15 personnes
Conseil général
Com. sécurité Base de St Leu
Réun. Group. Et. et Programmation
- 10 - Réception travaux CD 12 à Mello
Commém. appel du 10/7/40 du PCF à
la Résistance
- 12 - Commis. Sécurité Base St Leu
Obsèques Paul Laurent; dirig. PCF
Rencontre M. Mercier, Maire St Vaast
- 13 - Conf. presse (Piscine Montataire et
Base de St Leu)
Défilé du Centre de Loisirs et feu
d'artifice
- 14 - Allocution de M. le Maire



Us

Martinet

"Monsieur
Je voudrais
satisfaction
Martinet.
prendre, p
lieu des te
mon cas e
seule. Bie
quelques
sentent qu
à des an
offrait, voi
désolation
pas termi
l'embellis
fait 13 an
cour et 1
tion. Je s
HLM est
n'empêch
dignité e
environn

Dégrè

"Monsie
Je vous
nir en r
dégrève
l'année
impôts e
un abat
ment d
faire sa
de votre

Collab

"Monsi
Après l
parcou
tiens à
du Co
primair
boratio
sonnes
sont ve
préven
prendre
une fa
concer
doiver
"appre

Ils nous ont écrit



Martinets : satisfaction

"Monsieur le Maire,
Je voudrais vous faire part de ma plus entière satisfaction quant aux travaux effectués aux Martinets. Certains, on a du mal à les comprendre, préfèrent, semble-t-il, vivre au milieu des terrains vagues (...). Tel n'est pas mon cas et je ne suis certainement pas la seule. Bien sûr, ces travaux ont entraîné quelques désagréments, mais que représentent quelques mois de désagréments face à des années d'abandon ? Mon quartier offrait, voilà peu, un bien triste spectacle de désolation. Bien que les travaux ne soient pas terminés, que de chemin parcouru pour l'embellissement de notre cadre de vie ! Cela fait 13 ans que j'habite la rue Jacques Decour et 13 ans que j'attendais une rénovation. Je suis tout à fait ravie. Habiter une cité HLM est très rarement un choix ; y vivre n'empêche pas de posséder une certaine dignité et d'avoir envie de vivre dans un environnement décent".

Mme Martine Milojevic

Dégrèvement : Merci !

"Monsieur Brochot,
Je vous remercie de bien avoir voulu intervenir en notre faveur pour l'obtention d'un dégrèvement de la taxe d'habitation pour l'année 1989. J'ai reçu un avis du centre des impôts et, grâce à votre intervention, obtenu un abattement de 50% de la somme initialement demandée. Je m'excuse de vous le faire savoir assez tardivement. Merci encore de votre intervention."

M. J.F. D...

Collaboration fructueuse

"Monsieur le Maire,
Après le passage dans votre commune du parcours exposition "Le Défi pour la Vie", je tiens à vous remercier au nom des membres du Conseil d'administration de la Caisse primaire d'assurance maladie. Cette collaboration a été fructueuse puisque 445 personnes, dont 400 enfants âgés de 6 à 12 ans, sont venues participer à cette campagne de prévention ayant pour objectif de faire comprendre que l'accident domestique n'est plus une fatalité et que toutes les personnes concernées, parents, enfants, éducateurs, doivent se mobiliser pour l'éviter et pour "apprendre le risque".

Je constate que vous avez participé activement à la sensibilisation de la population afin d'attirer un public nombreux sur notre parcours en adressant une lettre à chacun de vos administrés.

Des résultats aussi satisfaisants confortent mon intention de développer les relations de l'organisme avec les municipalités.

Je voudrais aussi vous remercier pour la qualité de l'accueil que nous a réservé Monsieur Bionne, chargé du gardiennage de la salle Armand Bellard".

M. Ferrari - Président
du C.A. de la CPAM de Creil

A VOS CLAVIERS !

• Montataire sur Minitel

Faites le 11 → connexion
→ nom: Mairie de Montataire
puis tapez ENVOI

A partir du 1er octobre, la Ville fait son apparition sur l'écran du Minitel. Avec un mot de Maurice Bambier en guise d'ouverture, apparaissent successivement des renseignements sur le Conseil municipal, sur les services administratifs, techniques et sociaux, sur la vie culturelle, sportive et associative en général, ainsi que sur la vie scolaire.

Les renseignements appropriés sont également indiqués concernant la piscine et la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent.

Alors, heureux possesseurs de Minitel, à vos claviers !

France-Transplant, dons d'organes pour l'enfant, nous communique :

Le Professeur Cabrol, son Président, donnera une conférence à Creil le vendredi 28 septembre 1990 à 20 h.30 au Centre culturel derrière la Mairie.

Dons d'organes, dons de moelle : une autre façon de donner la vie.

KERMESSE DES ASSOCIATIONS

Le samedi
29 septembre
de 14 h.30
à 19 h.00

place de la Mairie

• Stands des associations
sportives et culturelles

- Jeux
- Animations
- Démonstrations

Buvette
et
restauration rapide

et
avec le concours
des
Fifrelots

Rentrée : Action et vigilance

La rentrée scolaire à Montataire, c'est d'abord l'ouverture d'un lycée que fréquentent, dès cette rentrée, environ 700 élèves. Ce sont aussi des améliorations que la Ville a apportées durant l'été aux édifices scolaires. Mais c'est avant tout le poids financier d'une période qui pèse lourdement sur les parents d'élèves et la plupart des familles de notre ville.

A la vérité, la gratuité scolaire apparaît de plus en plus comme un trompe-l'œil. Qu'on pense, au regard de la diminution du pouvoir d'achat, aux difficultés, voire à l'impossibilité, que représente l'achat d'un cartable, d'une nouvelle paire de chaussures ou d'une série de fournitures diverses même limitées.

C'est d'ailleurs pourquoi, rappelez-le, notre ville octroie, du primaire jusqu'à la fin du secondaire, la gratuité pour le matériel scolaire, les manuels et les fournitures.

Notre ville délivre également des bourses pour les étudiants.

Mais une telle politique, quoiqu'appréciable, ne peut pallier les effets d'une politique nationale dure aux pauvres et bénéfique pour quelques privilégiés de la fortune.

Voilà pourquoi notre Ville fait siennes les revendications d'une augmentation très substantielle des allocations familiales et l'obtention d'une véritable prime de rentrée qui permette aux familles de faire face à une échéance où, au coût de la rentrée scolaire proprement dite, s'ajoutent le plus souvent le paiement des impôts et nombre de factures.

Le lycée est ouvert

L'événement à Montataire c'est, cette année, l'ouverture d'un lycée pour l'implantation duquel la Municipalité, et en premier lieu Maurice Bambier, Maire, ont continûment milité.

Réussite architecturale, cet établissement spacieux et moderne offre les meilleures conditions d'accueil possibles dans un cadre agréable, où de nombreux moyens d'apprentissage sont mis à la disposition des nouveaux élèves, du point de vue de la conception des lieux et de leur commodité.

Il faut se féliciter des effets bénéfiques que l'ouverture de ce lycée entraîne d'ores et déjà et que plusieurs centaines d'élèves ont découvert à l'occasion de cette rentrée.

Néanmoins, il faudra être vigilants en ce qui concerne les moyens humains et financiers qui devront être consentis pour permettre un bon fonctionnement du lycée et pour qu'il réponde véritablement à la vocation de réussite scolaire qui doit être la sienne.

Or si, cette année, les postes d'enseignants sont quasiment tous assurés, il n'en va pas de



même pour le personnel technique dont il est absolument nécessaire d'étoffer les rangs. Et, bien sûr, il est très urgent que des équipements sportifs viennent compléter cet établissement. Devant la non-prise en charge de ces installations par l'Etat, Maurice Bambier a déjà demandé publiquement que le District les réalise.

Donner tout son sens à la Z.E.P.

Deux animateurs sont affectés à la ZEP. C'est le résultat d'une action convergente menée au printemps dernier par les enseignants, les parents d'élèves et des élus de notre Ville, par voie de manifestation et de délégation, notamment à l'Inspection académique de Beauvais.

Là encore, l'appellation de

Zone d'éducation prioritaire ne prendra tout son sens que si des moyens conséquents sont accordés pour favoriser réellement la lutte contre l'échec scolaire.

Car, au-delà de tous les moyens que la Ville peut consentir pour l'école et qui représentent une part substantielle de son budget, la véritable solution pour sortir l'école

des difficultés aggravées où elle s'enfonce, c'est de réorienter le budget de l'Etat sur des bases bénéfiques pour les élèves et leurs familles.

Et c'est possible en prélevant sur les fonds consacrés au surarmement.

Ce qui nécessite plus que jamais l'intervention de toutes et de tous.



D'importantes améliorations Locaux scolaires

D'importants travaux ont été réalisés par la ville dans les locaux scolaires à l'occasion de l'été : peintures, isolations, réfections, finitions et agrandissement.

On en trouvera ci-contre le détail, ce qui permettra de se faire une idée de leur heureuse influence sur la qualité de l'accueil.

Danièle Casanova

- Peinture intérieure dans toute l'école
- Isolation phonique et thermique du préau
- Réfection de la toiture
- Pose de stores

Coût : 380.000 F.

Paul Langevin

- Réfection de l'aire d'évolution sportive

Coût : 480.000 F.

Jacques Decour

- Agrandissement de la cour primaire
- Aménagement d'une salle d'activités
- Finition de la cour maternelle

Coût : 175.000 F.

Edmond Léveillé

- Doublage des cloisons, reprise des huisseries, faux plafonds et peinture

intérieure dans toutes les classes.

Coût : 650.000 F.

Jean Jaurès

- Faux-plafonds dans deux classes
- Reprise des huisseries dans une classe
- Mise en conformité de l'électricité de 3 classes

Coût : 90.000 F.

Joliot Curie

- Réfection des carrelages dans toutes les classes du groupe primaire A

Coût : 150.000 F.

Rappelons pour mémoire les aménagements con sidérables réalisés ces dernières années à Jean Macé. Quant à Henri Wallon, qui ne figure pas dans la liste, il s'agit d'une école de réalisation très récente. C'est donc l'ensemble des écoles qui a été concerné cette année.

Pour garantir la satisfaction de vos besoins *NON* au contrat de ville

Par 24 voix contre et 7 pour, le Conseil municipal a refusé de signer le contrat de ville entre l'agglomération creilloise et le gouvernement. Cette décision est conforme aux engagements pris en mars 1989. En effet, notre programme municipal dont la réalisation avance à grands pas est basé sur la satisfaction des besoins de la population de Montataire.

Nous nous sommes engagés notamment au renouveau de la ville pour répondre aux besoins d'emplois, de logements, d'équipements, d'améliorations du cadre de vie, etc...

Nous mesurons combien la tâche est difficile et nous savons qu'il ne suffit pas d'un vote du Conseil municipal ou d'une décision du Maire pour atteindre des objectifs. L'Etat a des responsabilités qu'il doit assumer pour permettre aux communes de répondre aux besoins des habitants.

La politique d'aménagement du territoire du gouvernement Rocard dans le cadre de l'Europe en construction est un obstacle à la réalisation de nos projets.

Le rôle dévolu à la France dans l'Europe des douze est limité au tourisme de luxe, à la finance, aux industries d'armements. Cette politique européenne avance à grands pas.

L'agriculture se meurt comme en témoigne la colère des paysans. La grande industrie est cassée.

Pour résister à cette offensive d'envergure, la commune peut être un lien de rassemblement et d'action. C'est pourquoi le gouvernement œuvre pour imposer aux communes sa politique.

Un arsenal favorable au grand capital

Les contrats de villes font partie de l'arsenal gouvernemental pour imposer l'adaptation de la France aux besoins du Capital. Ils visent à faire avaliser par les élus locaux les choix européens de la finance et de l'industrie. Le contrat de ville pour l'agglomération creilloise en est la démonstration.

• **En matière d'emploi :** A Montataire des milliers de salariés travaillent chez Chausson, Sollac, Astral, Harris Marinoni, Saxby, etc... c'est-à-dire dans l'industrie lourde.

Le contrat de ville qui nous est proposé prévoit la reconversion de l'industrie lourde, qui serait périmée, pour développer le ter-

tiaire. L'atout du bassin ne serait plus ses usines mais la création de PME, PMI autour des centres de recherches que sont le Cerchar et le Cetim.

Si nous sommes d'accord pour contribuer à développer ce secteur, nous refusons d'admettre que nos usines soient condamnées.

A notre époque, nous avons plus que jamais besoin de tôles, de voitures, de peinture, de matériel d'imprimerie et de chariots élévateurs. Tous ces produits sont fabriqués à Montataire dans des usines performantes.

Le contrat de ville, inspiré de la politique gouvernementale, non seulement ne favorise pas la défense de notre potentiel indus-



Pour les promoteurs du contrat de ville, l'industrie est une vieilleries. Comment l'accepter ?

triel, mais encourage son transfert vers d'autres pays. Par exemple, Renault (encore nationalisé) se marie avec Volvo et rachète Skoda en Tchécoslovaquie plutôt que de développer Chausson dont il est l'un des principaux actionnaires.

En votant contre la signature du contrat de ville, nous refusons le déclin industriel du bassin creillois.

• **En matière de logement :** Les besoins prioritaires de la population dans ce domaine sont la rénovation de l'existant et la construction de logements sociaux pour répondre aux centaines de demandes des jeunes Montatairiens.

Le contrat de ville est basé sur une orientation contraire aux besoins de la population de l'agglomération et de Montataire en particulier. Il n'a pas pour objectif de construire des logements accessibles à tous, ce qui correspond à la demande des jeunes, **mais de s'engager dans la construction résidentielle destinée aux couches moyennes.** Ces couches ne sont pas creilloises.

Tout l'aménagement de la région vise à attirer des cadres, des techniciens qui sont chassés de Paris et sa région par le plan Rocard.

En votant contre la signature du contrat de ville, nous exigeons la construction de logements indispensables aux habitants de Montataire.

• **En matière de loisirs et culture**
L'une des idées maîtresses du

projet du contrat de ville est de développer un pôle d'attraction pour les populations aisées. **D'où la volonté de rivaliser avec Chantilly, Senlis ou Compiègne...** autour de ces 3 villes se développent des loisirs de luxe, notamment golfs avec hôtels à multiples étoiles.

Nous préférons des loisirs et des pratiques sportives non sélectives par l'argent. C'est ainsi que, grâce à la coopération intercommunale librement consentie, nous avons réalisé la base de St Leu d'Esserent et une piscine.

Dans notre commune, nous avons maintenant un éventail d'équipements sportifs satisfaisant et nous voulons continuer à œuvrer pour que tous les Montatairiennes et Montatairiens puissent pratiquer le sport de leur choix, du plus jeune et plus ancien, quelle que soit leur situation sociale.

Pour Creil, un cheval, pour les autres une alouette

Les projets d'aménagement retenus dans le cadre du contrat de ville proposé visent à aménager et équiper le centre de Creil. **Les autres communes deviendraient des quartiers satellites.**

Nous comprenons que les Creillois soient ambitieux d'aménager leur ville, **mais nous refusons que les habitants des autres communes en fassent les frais.**

Aucun financement nouveau n'est prévu pour réaliser les objectifs de ce contrat. L'Etat ne prévoit que des emprunts à 7% d'intérêts. (Avant 1981, n'importe quelle commune pouvait emprunter à 6%). Autrement dit, c'est pratiquement à l'intérieur de l'enveloppe actuelle que doivent être trouvés les financements.

Les promoteurs du projet ont trouvé la solution : **il suffit de prendre la taxe professionnelle es-**

sentiellement montatairienne pour financer ces projets creillois. Déjà Montataire finance un tiers du budget du district.

Un transfert des recettes de Montataire pour la réalisation du contrat de ville mettrait en difficulté l'équilibre de notre budget.

En votant contre la signature du contrat de ville, nous défendons les moyens de la commune.

Que faire ? Agir, bien sûr !

Nous choisissons une autre orientation que l'intercommunalité imposée.

Aujourd'hui, il est possible que des communes qui ont des intérêts communs coopèrent librement.

C'est cette voie qu'il faut développer et que nous utilisons déjà avec succès.

Mais il faut aussi que le budget de l'Etat participe aux réalisations locales indispensables aux populations.

Il faut réformer la fiscalité pour alléger l'impôt des ménages en prenant en compte les revenus.

Il faut baisser les taux d'intérêts des emprunts sans obligation de passer par un contrat.

Ensemble, nous pouvons agir pour ces objectifs.

C'est avec vous que nous avons signé un contrat en mars 1989 pour réaliser un programme conforme à vos besoins et que 72,5% de la population a ratifié par son vote.

Une piscine de la plus belle eau

Depuis le 1er juillet la piscine du Syndicat intercommunal de Montataire, Saint Leu et Thiverny fonctionne à la satisfaction générale.

Son inauguration le 16 Juin dernier a remporté un succès tel qu'il a été nécessaire de procéder quelques jours plus tard à une initiative "portes ouvertes" pour permettre la découverte de l'équipement à tous ceux et à toutes celles qui le souhaitent.

Il faut dire qu'une telle installation était attendue par tous depuis de très nombreuses années.



Le 16 Juin, avant même le début de l'inauguration, plusieurs centaines de personnes se précipitaient devant l'entrée de la piscine.

Très vite, les locaux seront comblés et leurs premiers visiteurs découvrent le bassin de 25m x 15m, les jeux nautiques avec le toboggan et l'espace réservé aux plus petits.

De très nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation qui leur avait été lancée. On notait ainsi la présence de Monsieur Jean François Mancel, Président du conseil général de l'Oise, de Monsieur Boquet, Vice-Président du Conseil régional de Picardie, de Raymonde Carbon, Maire de Saint Leu d'Esserent, de Jean Ragon, Maire de Thiverny, de Monsieur Brunet, Président du groupement d'Etude et de programmation et Maire de Nogent-sur-Oise, ainsi que des représentants de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, de l'Inspection départementale de l'Education nationale, et de très nombreuses associations des 3 localités du Syndicat intercommunal.

UN VERITABLE PARI

Justement, Maurice Bambier, Président du Syndicat, a souligné dans

son discours, le *"véritable pari qu'ont relevé nos 3 communes"*.

La motivation la plus profonde d'une telle réalisation *"c'est que les enfants de Montataire, Thiverny et Saint -Leu- d'Esserent puissent accéder à cet apprentissage essentiel en 1990 : savoir nager en sortant de l'école primaire. En dehors de cette installation, bien peu de possibilités leur seraient offertes d'y parvenir au moindre coût. La piscine leur permettra de remplir cet objectif"*.

Dès ce mois de Septembre, et sur la base d'un plan élaboré avec les services de l'Education nationale, l'ensemble des matinées est réservé sur le temps scolaire aux élèves des écoles des 3 villes.

Dans son allocution, Maurice Bambier a rappelé qu'un projet plus important avait été suggéré dans le programme sur lequel la majorité du Conseil municipal de Montataire avait été élue en 1983. Il s'agissait de la réalisation d'une piscine par le District pour les populations comprises dans les limites de Creil, Nogent-sur-Oise et Montataire.

Il a rappelé qu'en raison de ce refus

du District, la décision a été prise d'associer les 3 communes pour la réalisation du projet qui a finalement abouti.

"Evidemment, a-t-il enchaîné, nous avons pris en compte le nombre d'habitants de chaque commune, le niveau de ses ressources financières, le nombre d'élèves susceptibles d'y être intéressés pour parvenir à une répartition équitable de la charge financière, tant en investissement qu'en fonctionnement".

Au total, la piscine aura coûté 27 millions de francs.

Sur cette somme, le Département alloue près de 3 millions de francs dont 1 million pour la voirie et la Région 2 millions 700 000 francs.

Rappelons que cette installation dont bénéficieront les établissements scolaires n'a reçu aucun concours de l'Etat.

LES MENACES DU PROJET JOXE-BAYLET

Bien pire avec le projet de loi Joxe-Baylet dont la discussion va venir à l'Assemblée nationale, le pouvoir s'apprête à mettre en cause la libre coopération intercommunale. (voir également pages 10-11).

Il s'agit, a souligné Maurice Bambier, d'"imposer des structures supracommunales au détriment de l'existence propre de chacune des localités. Un tel processus s'effectue par le biais d'une politique financière qui consiste à dire : ou vous entrez dans l'entité



qui vous est imposée, ou bien vous n'obtiendrez aucune subvention pour réaliser".

L'existence même de la commune, la prise en compte des intérêts réels des habitants se trouveraient menacées d'anéantissement.

Ce ne serait donc plus le Syndicat intercommunal, et Montataire en particulier, qui déciderait de l'utilisation et de la gestion de la piscine.

C'est dire assez l'importance du combat à mener pour sauvegarder cette coopération librement consentie entre les communes et dont témoigne l'installation inaugurée ce 16 Juin.

"Qu'on laisse donc les communes" a conclu Maurice Bambier "avec la participation des habitants concernés et les ressources suffisantes, décider librement, dans l'intérêt de la population, de leur sort, de leur relation et de leur avenir".

TARIFS

Adultes : 20 f. Syndicat (*) : 10 f.
 Enfants (- de 16 ans) et travailleurs privés d'emplois : 12 f - Synd. (*) 6 f.
 Carte 10 entrées (valable 3 mois)
 Adultes : 160 f. - Syndicat (*) : 80 f.
 Enfants : 100 f. - Syndicat (*) : 50 f.
 Enfants primaires et maternelles du Syndicat : 3 f. (en dehors des cycles prévus)
 Enfants Collèges et lycées du Syndicat : 5 f.
 Enfants classes autres villes : 8 f.
 Centres de loisirs du Syndicat : 5 f.
 Autres Centres de loisirs : 8 f.
 Autres groupes d'enfants : 10 f.
 Enfants de moins de 3 ans : gratuit
 (*) Tarif syndicat sur présentation exclusive de la carte.

ACTIVITES TRIMESTRIELLES

Cours collectifs adultes (16 ans et plus)
 Durée 45 mn / semaine
 Apprentissage - Perfectionnement
 Carte trimestrielle : 300 f.
 Ecole de natation (6 à 15 ans)
 Durée 30 mn / semaine
 Apprentissage - Perfectionnement
 Carte trimestrielle : 200 f.
 Jardin aquatique (2 à 5 ans)
 Durée 30 mn / semaine
 Familiarisation à l'eau
 Carte trimestrielle : 200 f.
 Brevets de natation
 Passage d'un brevet 40 f plus entrée normale

AQUATIC CLUB

L'Aquatic club vous propose ses activités

Compétition

- 1/ Ecole de natation - Réservée aux enfants sachant nager 25 m. ventral et 25 m. dorsal : **Lundi et mercredi de 18 h.00 à 19 h.00**
- 2/ Perfectionnement - Approfondissement des connaissances acquises à l'école de natation : **Lundi et mercredi de 18 h.00 à 19 h.00**
- 3/ Espoirs - Entraînement à la compétition
Lundi et mercredi de 19 h.00 à 20 h.30 et jeudi de 20 h.00 à 21 h.00

Sport détente

Entraînement et maintien de la condition physique (réservé aux plus de 15 ans). Adapté à votre niveau : **Mardi de 20 h.00 à 21 h.30**
 Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser sur place aux heures d'entraînement. **Tél. 44.27.46.03.** - Centre Nautique 35 Avenue Anatole France 60160 Montataire

Rue Lesiour : 60 logements à partir du 15 décembre

Une première tranche de 60 logements sera livrée à partir de la mi-décembre rue Lesiour. Une occasion de faire le point sur les orientations de la Ville dans cette opération. Par où l'on constate que la politique nationale actuelle en matière de logement pèse lourdement sur les choix et les réalisations en la matière.



Rue Lesiour, un logement-témoin sera visitable début novembre. Les 60 premiers logements seront disponibles à partir de la mi-décembre. Ce délai s'explique par le retard dû à la défaillance de deux entreprises de sous-traitance. Il est maintenant nécessaire de terminer les travaux de voirie et réseaux divers à l'intérieur du site, afin que les locataires emménagent dans les meilleures conditions possibles.

La question des loyers

Le prix du loyer se situera à 1.700 F. environ pour un F2, 2.500 F. pour un F3 et autour de 3.000 F. pour un F4.

Il est évident que ces montants ne peuvent être versés par un très grand nombre d'habitants des cités HLM actuelles qui font face, avec des ressources en diminution, à des loyers déjà trop lourds.

Mais à Montataire résident des habitants qui peuvent et souhaitent depuis un certain temps consacrer à leur logement un prix plus élevé que celui qu'ils consentent actuellement.

C'est la raison pour laquelle il était devenu nécessaire de répondre à ce besoin et c'est pourquoi ces loge-

ments sont destinés en priorité à des Montatairiens.

Du PLA au PLI

Par ailleurs, ces logements ont été réalisés sous le régime des prêts locatifs intermédiaires (PLI) qui rendent leur coût plus élevé. C'est la conséquence de la politique nationale menée en matière de logement et qui pénalise durement le logement social.

Par exemple dans l'Oise, les prêts locatifs assistés (PLA) plus avantageux voient leur nombre diminuer, et justement la première tranche de la rue Lesiour a dû être réalisée avec des PLI.

Par contre, c'est avec des PLA que la seconde partie va être financée pour répondre aux exigences du logement social, ce qui constitue une préoccupation constante de la Municipalité.

Cela étant dit, il n'est pas possible de pallier avec toute l'efficacité souhaitable les effets néfastes de la politique gouvernementale.

Celle-ci tourne le dos aux intérêts de tous, que ce soit dans le secteur HLM ou parmi ceux qui souhaitent accéder à d'autres types de logement.

1% en moins du taux d'emprunt c'est 10% de loyer en moins

Car les taux d'emprunt consentis pour la construction de logements neufs sont scandaleusement élevés. Qu'on y songe : 1% de moins en matière d'emprunt, ce serait pour le locataire 10% de loyer en moins (ou 7,5% de mensualité en moins pour les accédants à la propriété).

La politique gouvernementale seule responsable

Toute la question est là. En 3 ans, sous le régime de la loi Méhaignerie, les loyers ont explosé. Avec des pointes de 200% parfois pour les logements neufs.

La Municipalité de Montataire s'efforce de répondre aux besoins diversifiés des habitants en matière de logement.

Mais la clé de la situation réside dans la capacité de toutes et de tous à se rassembler pour obtenir un changement radical de la politique nationale en ce domaine comme dans les autres, en faveur de la justice sociale et du bien-être dans un logement décent et à prix accessible.

H.L.M. : le programme de réhabilitation

Un certain nombre de travaux de réhabilitation de logements sont prévus dans les cités de notre ville par l'Office d'H.L.M. de Creil. En voici le détail.

CITE DES MARTINETS III

116 LOGEMENTS

Liste des travaux envisagés

Dans les logements :

- Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries PVC
- Fermeture des séchoirs par des menuiseries PVC
- Remplacement des robinets d'arrêt gaz dans la cuisine et remplacement des éviers
- Remplacement des portes palières par des portes de sécurité avec serrures 3 points
- Détalonnage des portes intérieures des logements.

Extérieurs :

- Révision et mise en peinture des persiennes aux RDC
- Renforcement de l'isolation en sous face du plancher bas du RDC par flocage et par soufflage dans les combles, l'isolation en allège des séchoirs et la fermeture des soupiroux. L'isolation des allèges enduites.

Dans les communs

- Remplacement des châssis éclairant les cages d'escaliers
- Remplacement des serrures des portes des halls d'entrées
- Mise en place de façade métallique dans les halls
- Remise en état des installations électriques pour l'éclairage des

halls, des sous-sols et des cages d'escaliers

- Peinture des cages d'escaliers
- Remplacement des boîtes aux lettres
- Aménagement des locaux vide-ordures.

41 LOGEMENTS

Liste des travaux envisagés

Dans les logements :

- Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries en PVC
- Remplacement des jalousies bois par des jalousies PVC
- Renforcement des robinets d'ar-

rêt gaz dans la cuisine

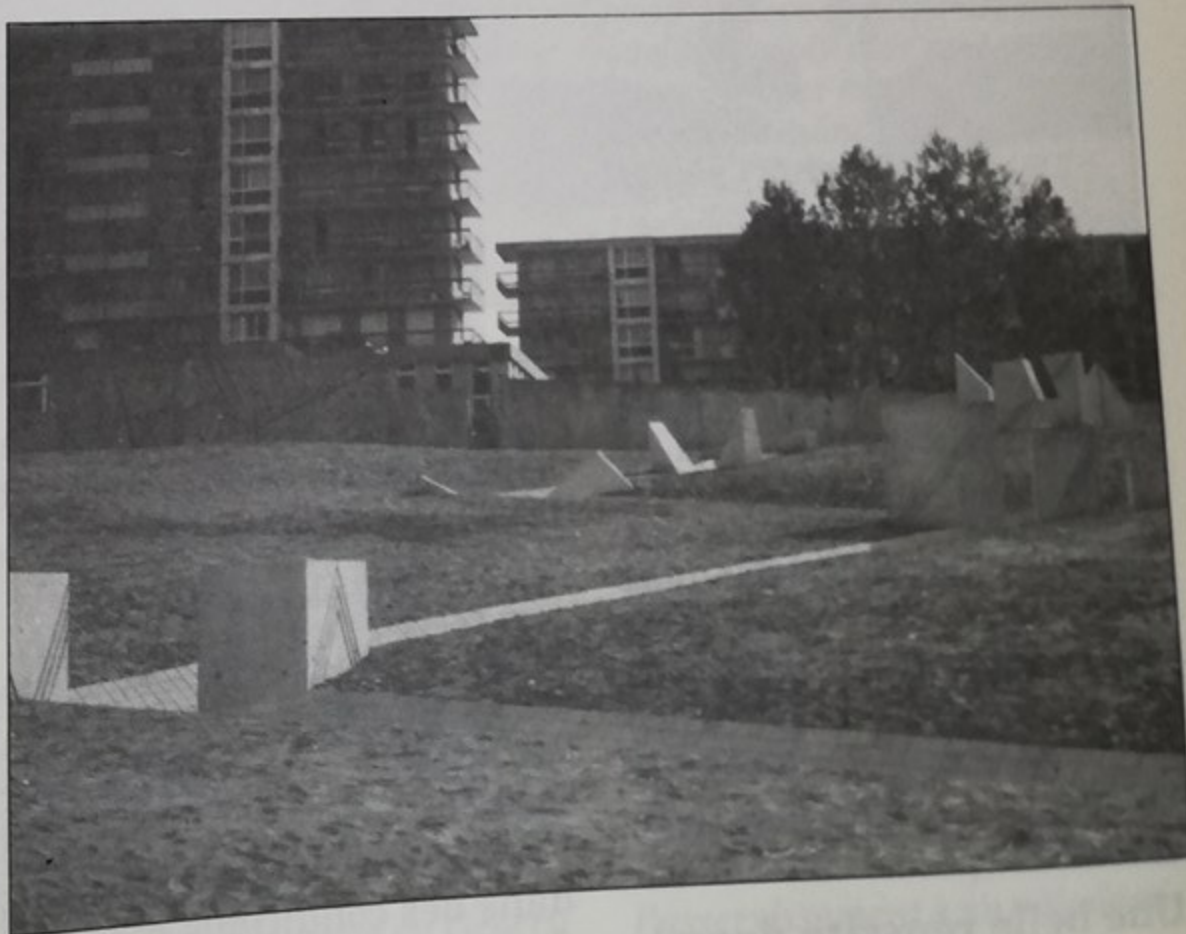
- Remplacement des portes palières par des portes de sécurité avec serrures 3 points

Extérieurs :

- Renforcement de l'isolation en sous face du plancher bas du RDC par flocage et par soufflage des combles.

Dans les communs :

- La pose d'interphones aux 2 halls d'entrée
- La mise en place de portes d'entrée pour accès aux 2 halls
- Le bouchage des soupiroux des caves.



Base de Saint Leu
*Pari tenu et
 beau succès*



Très vif succès pour la base de loisirs de St Leu d'Esserent.

Plus de 60.000 entrées ont été enregistrées cet été, dont 60% concernent des habitants des localités du syndicat intercommunal qui ont accédé gratuitement à la plage avec leur carte.

16 Une belle réussite donc !

Car si le beau temps a été de la partie, l'ouverture ne s'était effectuée qu'à la mi-juillet.

Au total, pari tenu !

Gérée par des représentants de la population, la base a gardé son caractère de loisir populaire, avec une gamme variée d'activités et surtout dans des conditions maximales de sécurité, de propreté et de

salubrité.

Certes, il a fallu surmonter beaucoup d'obstacles et courir contre la montre pour être prêt à l'ouverture.

Mais le résultat est là, c'est l'essentiel.

*Longue et heureuse vie
 à la base de loisirs
 de St Leu d'Esserent.*

Le

50 ans
 vant l'in
 à la Rés
 signé d
 le territ

Ces deu
 mémoré
 La Mun
 le 18 Ju
 versaire
 Gaille.

Après c
 rassem
 Mairie
 parole.

Dans
 Bambi
 ral De
 remett

çaise
 tion d
 l'occu

l'une
 régime
 d'un

time
 des a

L'app
 actes
 sista
 ples

"Qu
 liste
 ou

non
 l'oc
 dive
 tion

Lib
 con
 mo

Ce
 peu
 con
 tre

ce
 tel
 "C

18 Juin / 10 juillet

Les appels à la Résistance de l'été 1940

50 ans ! C'est le temps qui nous sépare de cet été 1940 qui vit l'effondrement de la France devant l'invasion nazie et la capitulation du Maréchal Pétain. Mais cet été là, ce sont aussi les appels à la Résistance, celui du 18 Juin lancé de Londres par le Général De Gaulle, et celui du 10 Juillet le territoire national.

Ces deux événements ont été commémorés dans notre localité.

La Municipalité a tout d'abord tenu, le 18 Juin, à marquer le 50ème anniversaire de l'appel du Général De Gaulle.

Après dépôt de gerbes et défilé, un rassemblement a eu lieu place de la Mairie où Monsieur le Maire a pris la parole.

Dans cette allocution, Maurice Bambier a souligné que : *"le Général De Gaulle voulait avant tout remettre au combat une armée française démobilisée par la capitulation de Pétain. Il relève le défi de l'occupation allemande et ouvre l'une des voies de l'action contre le régime nazi. Les premières racines d'un gouvernement français légitime sont jetées dans le camp même des alliés"*.

L'appel du 18 Juin représente un des actes fondateurs du fleuve de la résistance, lequel comporte de multiples sources.

"Qu'ils soient chrétiens, syndicalistes, socialistes, militants, ouvriers ou jeunes travailleurs, ils sont nombreux à différentes périodes de l'occupation, à se reconnaître dans divers mouvements dont l'unification sera progressive."

Libérer le territoire national des nazis constitua le ciment unificateur des mouvements de résistants.

Ces mouvements imposent peu à peu la figure du Général De Gaulle comme chef de la France libre contre la volonté des Américains de placer notre pays libéré sous leur tutelle.

"C'est donc l'ensemble des Résis-

tants qui donnera souffle et vigueur à l'appel devenu historique."

Puis, Maurice Bambier a rappelé les périodes durant lesquelles, au delà des oppositions en matière politique et sociale, les communistes se sont trouvés aux côtés du Général De Gaulle à des moments déterminants de l'histoire.

"Le 11 Novembre 1940, étudiants, communistes et gaullistes ont manifesté ensemble devant l'Arc de Triomphe à Paris. 5 ans après, les communistes participaient, avec le Général De Gaulle, au fameux gouvernement issu de la Libération regroupant gaullistes, démocrates chrétiens, socialistes et radicaux. Ensuite les communistes se sont retrouvés avec lui contre la communauté européenne de défense et pour le retrait de la France de l'O.T.A.N."

Cet aspect des choses est redevenu d'une actualité brûlante.

Faisant allusion à l'unification de l'Allemagne sous l'égide de l'O.T.A.N., Maurice Bambier concluait en soulignant que *"le combat pour une France forte, indépendante et pacifique représente la seule démarche conforme à l'esprit de l'appel du 18 Juin"*.

AFFIRMATION RESOLUE DU FAIT NATIONAL

A Montataire et dans notre région, les communistes qui, à quelques exceptions près, furent les premiers Résistants, répondirent à l'appel de leur Parti et non à celui du Général de Gaulle qui était très peu connu.

Cet appel fut lancé dès le 10 Juillet 1940 par Maurice Thorez et Jacques Duclos, alors dirigeants du P.C.F.

Un demi siècle après, lors d'une initiative de commémoration, Maurice Bambier a rappelé les conditions dans lesquelles cet appel avait été conçu, rédigé et diffusé.

Depuis de nombreux mois, le P.C.F. avait été mis hors-la-loi par le gouvernement Daladier, ses militants emprisonnés et pourchassés, ses élus révoqués et les députés jetés en prison.

C'est dans ce contexte que le Parti se voue à réaliser l'unité de la Nation dans un *"front de la liberté, de l'indépendance et de la renaissance de la France"*.

Monsieur le Maire a rappelé *"qu'à partir de cet appel, s'organisent, quelques mois plus tard, les premiers groupes armés qui devaient donner naissance aux Francs-Tireurs et Partisans Français"*.

Cet appel manifestait donc *"dans un pays asservi, démantelé et trahi par ses dirigeants une volonté et un pôle de résistance clairs et de longue portée pour l'avenir"*.

Là encore, à l'heure où *"tout le continent européen se trouve menacé de passer sous l'hégémonie d'une économie surpuissante"*, celle de l'Allemagne, l'esprit de l'appel du 10 Juillet 1940 nous parle encore, avec son affirmation résolue, du fait national.

Car *"la libre coopération entre nations est incompatible avec l'asservissement à un pôle dominant"*.

REPRISE DES ATELIERS CULTURELS

DANSE

Ces cours s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et aux adultes. L'atelier a pour objectif d'acquérir une connaissance du corps. Il propose des exercices d'assouplissement, un apprentissage des bases de la danse.

Sur des supports classiques ou modernes, il a pour but de développer le sens rythmique, la souplesse et la personnalité car la danse est aussi un travail d'expression personnelle.

Les inscriptions

Les inscriptions et renseignements ont lieu depuis le 26 septembre. Au préalable, vous devez vous adresser au service scolaire à la mairie annexe (104 rue Jean Jaurès) afin de déterminer votre participation financière calculée en fonction des revenus des familles. Vous devez vous munir des renseignements précisés ci-contre :

Fonctionnement

À l'école Jean Jaurès (face à la poste), gymnase au fond de la cour, tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires.

Horaires

- 14 h.00 à 15 h.00 - Maternelles
- 15 h.00 à 16 h.00 - 6 - 8 ans
- 16 h.00 à 17 h.00 - 8 - 10 ans
- 17 h.00 à 18 h.00 - 10 - 12 ans
- 18 h.00 à 19 h.30 - Adolescents
- 19 h.30 à 21 h.00 - Adultes

Reprise de l'atelier le mercredi 3 octobre. Animatrice : Mlle Carole Brugnon

INFORMATIQUE

Cet atelier a pour but de sensibiliser les jeunes à la pratique de micro-ordinateurs. Doté de "TO7-70", ces cours permettent de s'initier au langage "Basic" et de se familiariser avec cet outil indispensable à notre époque.

Fonctionnement

À l'école Jacques Decour, tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires, de 14 à 18 h.00.

Animateur : M. Jean-Jacques Bataille.

- Revenus déclarés aux impôts pour l'année écoulée (joindre le dernier avis d'imposition) : _____
 - Montant de l'allocation logement : _____
 - Montant du loyer principal (joindre une quittance) : _____
 - Pour accession à la propriété aucun justificatif mais préciser F2/F3/F4/F5 : _____
- Les justificatifs demandés vous seront aussitôt rendus.**

Important bilan du Comité des Fêtes

Après plus de 2 ans d'expérience, il est intéressant, pour le Comité des Fêtes, de faire un bilan de son activité. Il a organisé les foires de l'Ascension (vieilles voitures), les fêtes foraines du mois d'août avec des défilés et la tombola des forains, la kermesse des associations, le 14 juillet (bal, goûter), le défilé des équipes du Tournoi de football.

Il a aidé et répondu à la demande d'associations sportives, culturelles, de quartiers et d'écoles pour l'organisation de leurs festivités : ballons, coupes, médailles, lots, souvenir de notre Ville (réception des équipes), goûter (fête de la musique).

À l'initiative du Comité des Fêtes, le Père Noël passe dans les écoles en offrant des confiseries.

Le Comité des Fêtes aide des associations en difficulté financière passagère.

Il a lancé, avec la participation des commerçants, deux concours en 1989,

dont le concours des vitrines décorées qui sera renouvelé en octobre 90, et en mai 1990 "A la recherche de l'Art" qui a permis aux Montatairiennes et Montatairiens, en faisant leurs emplettes, de découvrir des œuvres d'art et d'essayer, pour certains, d'en savoir plus sur leurs auteurs.

Ce bilan est très riche et il ne demande qu'à s'élargir : une sollicitation importante nous parvient.

Le Comité des Fêtes, dont j'assume avec Monsieur le Maire la Présidence, va tenir une assemblée générale le **jeudi**

25 octobre.

Nous proposons d'élargir ce Comité à chaque personne qui désire participer aux activités locales.

Il serait souhaitable également que des associations particulièrement actives soient représentées dans le Comité, permettant ainsi une meilleure connaissance des collaborations et des aides possibles, chacun apportant ses expériences et ses suggestions en toute liberté d'action.

Jocelyne Deschamps
Présidente du COFE

CONCOURS DES VITRINES DECOREES "Voyage autour du monde"

Le Comité des Fêtes et les commerçants de Montataire vous proposent de jouer et de gagner un four à micro-ondes et de nombreux lots.

A partir du 29 septembre, promenez-vous dans Montataire, admirez les vitrines (une affichette signale la participation du commerçant), entrez et remplissez les bulletins réponses que vous déposerez dans une urne en mairie ou au centre municipal d'information du centre commercial avant le :

**samedi 20 octobre 1990
à 12 h.00**



Concours des vitrines décorées 1989



BULLETIN REPONSE

Concours des vitrines décorées 1990

Thème :

"Voyage autour du monde"

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Je choisis les commerçants suivants pour les plus belles vitrines :

1er prix : _____

2ème prix : _____

3ème prix : _____

Question subsidiaire :

Combien de réponses correspondant au résultat final recevrons-nous ? _____

Bulletin à remettre en mairie ou au centre municipal d'information du centre commercial
avant le samedi 20 octobre 1990 à 12 heures

1 seule réponse par personne

"20 Km de Montataire" le 30 septembre

Septembre, c'est le mois de la rentrée scolaire et de la reprise des activités sportives. Septembre, c'est aussi le mois des 20 km de Montataire. Cette année la 8ème édition aura lieu le dimanche 30 septembre.

Celles et ceux qui, par manque d'entraînement, ne veulent pas s'engager sur 20 km auront la possibilité, comme les années précédentes, de choisir entre la course des 5 ou 10 km.

Chacun finalement peut trouver la distance de son choix.

Que celles et ceux qui ont décidé de courir ce dimanche 30 septembre prennent bien soin de s'entraîner un peu auparavant, leur course n'en sera que plus facile.

Pour retrouver d'autres coureurs et obtenir des conseils, vous pouvez

rejoindre les athlètes du Montataire Athlétique Club au stade Marcel Coene les mardi et jeudi de 18 à 20 h.00.

Cette année les trois courses de Montataire (5, 10 et 20 km) font partie du challenge régional des courses sur route. Gageons que la participation des coureurs picards n'en sera que plus importante.

Rappel des horaires des différentes courses :

13 h.30 : 5 km - 14 h. : 10 km - 15 h. 20 km - avec bien sûr une récompense à chaque arrivant.

Les inscriptions peuvent se faire

- Au stade Marcel Coene pendant les entraînements d'athlétisme

- Au service des sports, mairie annexe

- Au stand "Athlétisme" lors de la Fête des Associations le 29 septembre

- Et bien sûr sur place au stade Marcel Coene le dimanche 30 septembre.

Enfin, ceux qui ne veulent pas courir peuvent toujours venir encourager les participants, le spectacle en vaut la peine...

FOOT-BALL

Une belle édition du tournoi

Pendant 4 jours, du 30 août au 2 septembre, Montataire a vécu au rythme des matches de football aux stades K. Sellier et M. Coene. Tradition respectée et succès public.

Le Standard de Montataire, avec sa 8ème place, n'a pas démérité avec deux matches nuls. Le Pélechin du Québec (7ème) est une équipe qui se cherche encore. Ce tournoi les aura aidés à progresser.

Racing Paris I (6ème) et St Etienne (5ème), ces 2 clubs venaient avec des équipes jeunes, de bon niveau, mais ils ont encore besoin de s'aguerrir pour jouer les 1er rôles.

La sélection d'Oranie (4ème), fidèle à elle-même, aurait certainement pu mieux faire en prenant plus de risques.

Une satisfaction pour l'équipe de Tiveritz qui, en finissant 3ème pour sa première participation au tournoi a séduit de nombreux spectateurs.

La finale Nottingham Forest / Dynamo de Moscou a prouvé que les Anglais ont bien l'un des meilleurs football du moment et si les Soviétiques possédaient la technique, ils manquaient encore un peu de mordant pour aller vers la victoire.

La cohabitation facile, malgré la langue, entre les équipes de différentes origines, a prouvé une fois de plus que la connaissance de l'autre était un gage de tolérance et de paix

pour l'avenir.

Se côtoyer au cours des repas, s'entraider entre équipes pour les différents transports, partager des moments de détente, et s'affronter sportivement sur les terrains, tel a été le programme pour les 8 équipes invitées au 17ème tournoi international juniors.

La Municipalité, en mettant à la disposition de l'OMS les installations sportives, sa restauration, ses services sportifs, techniques et rela-

tions publiques, concrétise sa volonté de développer le sport sous toutes ses formes en l'occurrence le sport compétition de haut niveau.

Cette organisation ne peut se faire sans les bénévoles de l'Office municipal des sports. Qu'ils en soient remerciés.

Un très beau tournoi 1990 se termine, souhaitons que le 18ème soit encore meilleur et qu'il y ait encore plus de spectateurs pour encourager ces jeunes sportifs.



Finale Nottingham Forest / Dynamo de Moscou

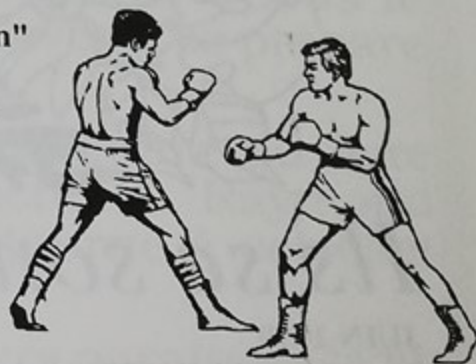
Du côté des associations...

BOXE

Une nouvelle association a été créée : "Le boxing club montatairien"
 Pour tous renseignements, une permanence a lieu à partir du
 lundi 3 septembre à 18 h.00 sous les tribunes du stade Marcel Coene.

Horaires d'entraînement :

- Lundi et mercredi de 17 h. à 20 h.30
- Mardi et jeudi de 18 h.30 à 20 h.30
- Samedi de 14 h. à 16 h.



ESCALADE

Rentrée du "Vertical Club" prévue pour le mardi 11 septembre à 18 h.00.

Pour tous renseignements s'adresser aux responsables aux heures et lieu d'entraînement :
 les mardi et jeudi de 18 h.00 à 20 h.00 salle Marcel Coene



JUDO CLUB

Le judo club de Montataire reprend ses entraînements à partir du lundi 17 septembre
 dans le nouveau dojo situé à côté de la piscine. Les horaires sont les suivants :

JUDO

- Les 6/9 ans : Le samedi de 14 h. à 16 h. ou le mercredi de 18 h. à 20 h.
- Les 9/15 ans : Les mardi et vendredi de 18 h.30 à 20 h.
- Les adultes : Les lundi et jeudi de 19 h.30 à 21 h.30

SELF-DÉFENSE

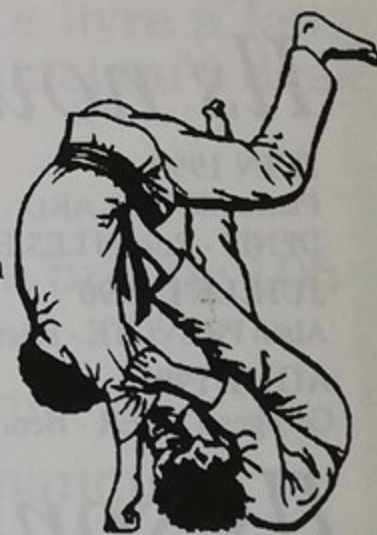
- Dimanche de 9 h à 12 h - Mardi de 20 h30 à 22 . -Vendredi de 20 h à 22 h

AKIDO

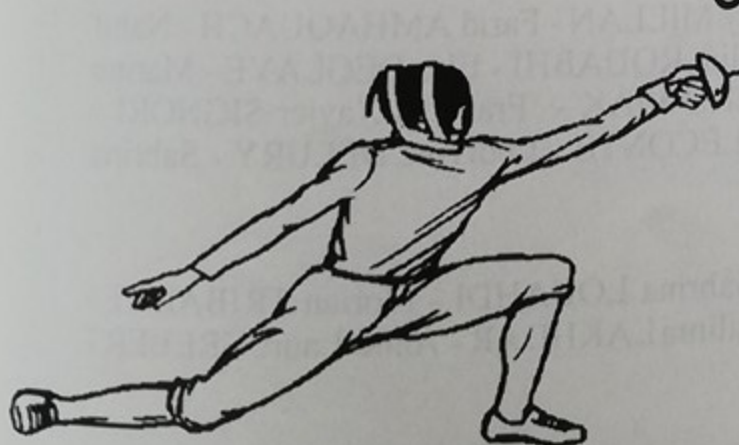
- Mercredi de 20 h. à 22 h.

Pour plus de renseignements :

Alain Verdis : 44.27.57.75 après 18 h. - Jacky Erisset : 44.55.71.89



CERCLE D'ESCRIME



Les leçons d'armes et les séances d'entraînement débuteront le
 mardi 25 septembre à partir de 17 h.00 à la salle de réunion du
 sous-sol de l'église de Montataire.

Les enfants sont admis dès l'âge de 7 ans.

La tenue de sport (survêtement et chaussures) est obligatoire dès le
 début des séances d'entraînement.

Tous les renseignements seront donnés à la salle d'armes ainsi que
 les inscriptions.

Voir également les initiatives de l'Aquatic Club intercommunal en pages 12/13



LUCETTE FLEURS

INTERFLORA

Livraisons à domicile

24 rue de la République

60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.54.61

Ils se sont mariés

JUIN 1990

Bruno MIDDERNACHT / Sylvie JUBLOT - Joël FLAMANT / Véronique MICHELON - Patrick GUICHARD / Isabelle DESSAINT - David THIL / Corinne LECLERCQ - Serge DURIEUX / Maria DA COSTA E SILVA - Stéphane TWARDOWSKI / Nathalie BOURSE - Pascal AUBERT / Sandrine LEBLANC - Bruno MISZTAL / Sandrine DELLOUE - Jean-Bernard BIONNE / Carole LETURAI - Ali BOUBAAYA / Sonia MIZIOLEK - Michel WOROBIEW Michel / Patricia GALOPIN - Pascal ISAAC / Isabelle DUCOLLET - André YVINEC / Madeleine CLAEYS - Jean- Marc CHAUVEAU / Linda GOUTHERAUD - Yves BENZONI / Martine BERTRAND

JUILLET 1990

Daniel ABDESSELAM / Violette DHAUSSY - Thierry TONNELIER / Valérie CUVINOT - Arezki LARIBI / Sylvie CRINON Olivier BONSERGENT / Maria MOREIRA DOS SANTOS - Franck WALLET / Lydie LHERAULT - Alain MISZTAL / Nathalie COLPIN

AOUT 1990

Noël URAY / Guillemette MAGUET - Franck MIDDERNACHT / Nathalie VENANT - Ali MEDJOUB / Faïrouz BENTOUCHA

Ils nous ont quittés

JUIN 1990

Pierre MOUILLARD - Sylviane GASTEL - Léonce DESAINTEPOL - Laurendo GOMES-SAMPAIO - Jean-Claude DENIS - Roland LESIEUR - Mireille PADE - Alice MAHIAS - François MIRALLET

JUILLET 1990

Alain PREVOTE - Etienne PATAN - Lydie NICOLE - Evelina DESHAYES

AOUT 1990

Georges TIXIER - Henri POILLEUX - Norbert DELAVIGNE

Ils sont nés

JUIN 1990

Sophie KELLNER - Wendy PINGUET - Anne-Sophie LESIEUR - Jimmy MILLAN - Farid AMHAOUACH - Nabil ARAB - Romain RICAUX - Marine PARISOT - Gérald BOURDIN - Salim ROUABHI - Elsa DEGLAVE - Marine GAUTIER - Sofiane EL MILOUDI - Mélanie GOSSET - Sarah WALKOWIAK - François-Xavier SIGNORI - Margaux BULL - Mohamed SAMTI - Jason CARETTE - Gwendoline LECONTE - Ludivine DELURY - Sabrina ELJEBARI - Vincent FIN - Ludovic FERNANDES

JUILLET 1990

Justine COURBET - Jean-Nirida RALAISSON - Laura VERHULST - Sabrina LOUAHDI - Florian TRIBALAT - Quentin FERRON - Nourdine EL AJJOURI - Ludivine DAUBENTON - Halima LAKHDAR - Anne-Laure GREBERT - Gwendoline CLEROY - Linda KHELID

AOUT 1990

Aminata BASSOUM - Sabrina MASSON - Julien LEFFLOT - Gelson LUNGAMA - Danny THIL - Matthieu BERRIER - Marina STEZYCKI - Alyssia DOLHEN - Quentin REMPENAU - Richard GIUDICI - Adib BEN YOUNES - Marc MELON - Anthony BROSSERON - Erwan GALLIEGUE - Solène DIA - Sullivan GOSSET - Mehdi BENTOT - Lydie CHOUQUET - Diako NIAKATE - Julien LEBRUN - Laura LAMBERT

SOUSCRIVEZ AU LIVRE "MONTATAIRE, DEBOUT DEPUIS LES JACQUES"

"Le coup de foudre du baron" - "Un Montatairien ce n'est pas rien" - "La folle emprise de Guillaume Calle" - "Sous le signe du fer" - "Citoyens à part entière" - "L'avenir se prépare au présent" ...

Telles sont quelques-unes des têtes de chapitre du livre sur Montataire que prépare actuellement M. Raymond Lavigne, journaliste et écrivain qui a séjourné à cet effet dans notre ville.

Actuellement en cours de rédaction, le livre paraîtra à la fin de l'année, très vraisemblablement sous le titre de "Montataire, debout depuis les Jacques", par allusion, bien sûr, aux événements qui ont marqué la Jacquerie dans notre région.

Comprenant une importante partie historique, l'ouvrage consacre également une large part à la vie actuelle de notre commune, avec force photos et documents, parfois inédits.

C'est Montataire, avec son cœur mis à nu. Le livre a fait appel à nombre de témoignages d'habitants ainsi qu'à des récits du passé.

Un recueil unique sur notre localité.

Il est possible d'y souscrire dès maintenant au prix de 105 francs (prix après lancement : 150 francs).

Un bel ouvrage, pour soi-même ou pour offrir.

Un événement dans la commune à ne pas manquer.



BON DE SOUSCRIPTION

Jusqu'au 30 novembre 1990, je souscris au prix de 105 francs au livre de Raymond Lavigne,
"Montataire, debout depuis les Jacques".

NOM et PRENOM _____

ADRESSE _____

Nombre d'ouvrages souhaité _____

Règlement à votre choix (de préférence par chèque) auprès de l'Association "Les Amis de Montataire" - Mairie - Place Auguste Génie 60160 Montataire